



PAS D'ACCORD DE SALAIRES LES SALARIÉ(E)S VALENT MIEUX QUE CELA

La négociation sur les salaires 2020 s'est soldée par un échec.

Les notaires, malgré un chiffre d'affaires qui bat tous les records (8,7 milliards) nous ont rejoué la scène éculée du « mur des lamentations ».

Il faut les comprendre ces « pauvres notaires » : il leur était vraiment impossible d'accorder à leurs salariés les 2 % que les syndicats étaient pourtant prêts à accepter.

Car, mettons-nous à leur place : leur chiffre d'affaires a augmenté « seulement » de 9 % environ.

C'est forcément insuffisant pour permettre de tenir compte des efforts consentis par leurs salariés pour faire face à une lourde charge de travail.

Mais, toute plaisanterie mise à part, c'est juste indigne de la part des représentants d'une profession figurant parmi les plus riches de France.

Plaignons-les car, s'ils en ont une, leur conscience doit bigrement les interpeller.

A moins qu'entre conscience et porte-monnaie ils aient choisi ce dernier.

Et que risquent-ils, puisqu'ils savent que leurs salariés répugnent majoritairement à se mobiliser pour aider les syndicats à défendre leurs intérêts, voire même tout simplement à se syndiquer ?

BONJOUR TRISTESSE !